



DÉCLARATION CGT EDUC'ACTION AU CAEN DU 26 MAI 2014

Mesdames, messieurs,

Le 11 avril dernier la CGT Educ'Action et Sud Education accompagnaient une délégation de personnels du lycée professionnel Edmond Doucet d'Equedreville, reçu en audience sur la question de l'apprentissage public.

Car à la rentrée prochaine, le rectorat a décidé d'appliquer une pondération de 0,56 à chaque heure effectuée dans une classe d'apprenti, ce qui revient à dire qu'un collègue qui aurait la totalité de son service avec des classes d'apprentis devrait pour avoir un service complet travailler 32,14 heures en face à face pédagogique, ceci est une véritable aberration !

Surtout pour le lycée Edmond Doucet, qui a lui seul regroupe une grande partie des effectifs d'apprentis de l'académie, soit un quart de ses propres effectifs !!

Quand pour toute réponse, on s'entend dire que de toutes façons c'est comme ça et pas autrement, soit les collègues acceptent de travailler au rabais, soit ils peuvent refuser et voir leur poste supprimé. Car comble de l'ironie, l'administration admet que l'on a peut-être atteint les limites du système, et que pour faire tourner l'apprentissage public, la solution passe peut-être par la précarisation. Il est effectivement plus facile de faire rentrer dans le rang des vacataires ou des contractuels.

C'est d'ailleurs la même forme de chantage qui a permis l'installation de l'apprentissage public dans bon nombre d'établissement, où on disait aux collègues, soit vous acceptaient la mixité des publics dans vos classes ou la transformation de vos formations initiales sous statut scolaire en formations par apprentissage, soit nous nous verrons contraint de fermer vos sections, et par conséquent de supprimer vos postes.

Mais à l'époque ce chantage s'accompagner de parole rassurantes, ne vous inquiétez pas, nous ne toucherons pas à vos statuts, une heure de face à face pédagogique sera payé une heure, ou des pondérations plus importante que les CFA privés mais tous cela semble caduque à présent, les bases sur lesquelles tout ceci s'est mis en place semblent avoir disparues.

Nous avons toujours mis en garde les collègues contre cette acceptation de la mixité des publics ou de l'apprentissage public, on nous pointait du doigt en disant que comme d'habitude « on criait au loup », comme on a pu le faire pour de nombreuses autres fausses bonnes idées de notre administration : le Bac Pro 3 ans, la réforme des STI ou plus récemment les rythmes scolaires. Mais encore une fois le temps nous donne raison.

Surtout qu'à la lecture des documents préparatoire à ce CAEN, on constate, que quasiment toutes les ouvertures se font en apprentissage ou en mixité de public, alors qu'à l'inverse quasiment toutes les fermetures se font en formation initiale.

Nous dénonçons cette politique et vous demandons Monsieur le Président et Monsieur le Recteur de revenir sur cette décision injuste et inéquitable.